



Programme de gestion des peintures s'adressant aux peintures domestiques inutilisées

Chaque année, environ 780 millions de gallons (2952 millions de litres) de peintures pour bâtiments sont vendues aux États-Unis. Saviez-vous qu'environ 10 pourcent d'entre elles sont inutilisées et peuvent être recyclées ?

La loi étatique sur la gestion des peintures impose à l'industrie de fabrication de peinture de développer un programme durable et écologiquement responsable destiné à gérer les peintures pour bâtiments post-consommation.

Ce programme vise à éduquer les consommateurs sur l'achat de quantités de peinture adaptées, offre des conseils sur l'utilisation des restes et installe des centres de recyclage facilement accessibles dans tout l'État.

Afin de mettre en œuvre des programmes dans les états où la loi de gestion des peintures est en vigueur, les fabricants de peinture ont créé PaintCare, une organisation à but non lucratif.

Produits PaintCare

Ces produits sont majorés d'une taxe à l'achat et acceptés gratuitement dans les sites de collecte :

- Peintures bâtiment intérieures et extérieures : latex, acrylique, à base aqueuse, aux résines alkydes, à l'huile, émail (y compris les revêtements texturés)
- Revêtements de terrasse, peintures pour sol (y compris l'élastomère)
- Primaires, enduits protecteurs, sous-couches
- Teintures
- Gomme-laques, laques, vernis, uréthanes (composant unique)
- Béton hydrofuge/maçonnerie/apprêts pour bois et répulsifs (qui ne sont pas à base de goudron ou bitume)
- Revêtements métalliques, anti-rouille
- Peintures pour terrain et gazon

Les conteneurs qui fuient, dépourvus d'étiquettes et vides ne sont pas acceptés dans les sites de collecte.

⊘ Produits d'une marque autre que PaintCare

- Diluants, essences minérales, solvants
- Peintures en aérosol (bombes aérosol)
- Peintures automobiles et pour bateau
- Peintures pour arts et artisanats
- Mastics, résines époxy, colles, adhésifs
- Additifs pour peinture, colorants, teintures, résines
- Conservateurs pour bois (contenant des pesticides)
- Réparations de toitures
- Produits à base d'asphalte, de goudron et de bitume
- Revêtements à 2 composants
- Nettoyants pour terrasses
- Peintures pour signalisation routière
- Revêtements de maintenance industrielle (IM)
- Peintures et finis pour équipementiers (OEM) (application en atelier)

Pour en savoir plus sur le recyclage et l'élimination adéquate des produits d'une marque autre que PaintCare, veuillez prendre contact avec votre service de ramassage des ordures ménagères, l'agence pour l'environnement de votre localité, le programme de gestion déchets ménagers dangereux ou le Ministère des travaux publics.



Recyclez avec PaintCare



Où apporter vos restes de peinture ?

Le recyclage des peintures est plus pratique avec PaintCare. Nous avons établi des sites de collecte de peinture dans chaque état où la législation prévoit la gestion des peintures. Pour trouver le site le plus proche de chez vous, utilisez l'outil de recherche de PaintCare sur www.paintcare.org ou appelez notre assistance téléphonique au (855) 724-6809.

Comment recycler

Les sites PaintCare acceptent toutes les marques de peintures, teintures et vernis domestiques — même s'ils ont déjà une vingtaine d'années ! La capacité maximum des pots est de cinq gallons (18,92 litres) et certains types de peinture ne sont pas acceptés. Voir au verso la liste des produits recyclables.

Tous les cycles de collecte PaintCare reprennent jusqu'à cinq gallons (18,92 litres) de peinture par visite. Certains sites en acceptent davantage. Veuillez appeler votre site au préalable pour vous assurer qu'ils prendront la quantité de peinture que vous souhaitez recycler.

Vérifiez que tous les pots de peinture sont munis de leurs couvercles et étiquettes d'origine, et chargez-les avec précaution dans votre véhicule. Apportez-les dans un site de collecte pendant les heures d'ouverture habituelles. Nous les récupérerons par la suite.



Que faites-vous des peintures ?

PaintCare veillera au bon recyclage de vos peintures inutilisées qui seront mélangées à d'autres peintures recyclées, utilisées comme carburant, transformées en d'autres produits ou correctement éliminées.

Qui peut bénéficier du programme ?

Les **particuliers** qui apportent leurs propres peintures peuvent déposer autant de peintures à base de latex ou à l'huile que le site est prêt à accepter.

Les **entreprises** (artisans peintres ou autres) peuvent bénéficier de ce programme avec une restriction : Si votre entreprise produit plus de 220 livres (99,79 kg) (environ 20 à 30 gallons [75,71-113,56 litres]) de déchets dangereux par mois, vous ne pouvez utiliser les sites de collecte que pour les peintures à base de latex, et non les peintures à l'huile. Contactez PaintCare pour en savoir plus sur cette restriction.

Ramassage de gros volumes

Si vous avez au moins 200 gallons (757,08 litres) de peinture à recycler dans votre entreprise ou chez vous, faites appel à notre service de ramassage gratuit. Veuillez téléphoner pour de plus amples informations ou prendre rendez-vous.

La taxe PaintCare

Le programme PaintCare est financé par une taxe payée par les fabricants de peinture sur chaque pot de peinture vendu dans l'état. Les fabricants répercutent cette taxe sur les revendeurs, qui l'appliquent ensuite au prix de la peinture. Les magasins peuvent décider ou non de faire figurer cette taxe sur leurs reçus. Cette taxe s'échelonne de 0,35 \$ à 1,99 \$ et varie en fonction de la taille du pot et selon les états.

- 0,35 \$ - 0,49 \$: Petits pots (par ex. pintes et quarts)
- 0,75 \$ - 0,99 \$: Pots de taille moyenne (par ex. 1 gallon)
- 1,60 \$ - 1,99 \$: Pots plus gros jusqu'à 5 gallons

Il ne s'agit pas d'une consigne

Cette taxe n'est pas une consigne — elle fait partie du prix de vente. Elle sert à financer les coûts de fonctionnement du programme : recyclage, sensibilisation du public, frais de personnel et autres.

Nous contacter

Pour en savoir plus ou pour trouver un lieu de collecte, rendez-vous sur le site www.paintcare.org ou téléphonez au (855) 724-6809.